

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2015

Préavis N° 2016/30

Lausanne, le 7 avril 2016

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2015.

1. Introduction

Les comptes 2015 de la Ville de Lausanne présentent un léger bénéfice de CHF 4.6 millions, alors que le budget (y compris crédits supplémentaires) prévoyait un déficit de CHF 20.5 millions. Ce résultat réjouissant s'explique par une bonne maîtrise des charges, certes en hausse de 1.4% par rapport aux comptes 2014 (charges apurées), mais en recul de 0.7% par rapport au budget 2015. Les recettes fiscales sont quant à elles en retrait, tant par rapport à l'exercice 2014 (-2.0%) que par rapport au budget 2015 (-3.6%). Les comptes 2015 intègrent enfin des revenus extraordinaires à hauteurs de 16.7 millions de francs, issus de la vente d'immeubles à l'Etat, mais aussi la constitution d'une provision de 12 millions dans le domaine du multimédia, en raison des risques encourus. Sans ces deux éléments, les comptes auraient bouclé à l'équilibre.

Fort de ce résultat 2015, qui s'inscrit dans la continuité des boucllements des comptes de la législature (hors recapitalisation de la Caisse de pensions - CPCL), la Municipalité de Lausanne est satisfaite de constater que les efforts déployés en matière de gestion financière et de maîtrise des charges portent leurs fruits. Ils ont permis de dégager des moyens pour les thématiques prioritaires, principalement pour le renforcement de la sécurité sur l'espace public (15 nouveaux policiers intégrés en 2015, création des équipes de correspondants de nuit) et pour l'accroissement de l'offre d'accueil de la petite enfance. Les moyens supplémentaires pour ces thématiques prioritaires, alloués progressivement depuis le budget 2012, atteignent désormais CHF 13.1 millions.

PSAF : effets chiffrés à CHF 38.2 millions en 2015

En 2011, au début de la législature, la Municipalité a lancé son Plan structurel d'amélioration financière (PSAF). L'ensemble des mesures alors listées devait à terme engendrer une amélioration des comptes de la Ville à hauteur de CHF 40 millions. En cette fin de législature, l'objectif est atteint à 96%, puisque les effets du PSAF sur les comptes 2015 se montent à CHF 38.2 millions.

Cette gestion rigoureuse permet d'appréhender avec sérieux les très importants défis qui attendent la Ville en termes de finances publiques lors de la prochaine législature :

- réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) ;
- développement des infrastructures en lien avec l'accroissement démographique ;
- financement des grands projets de développement, porteurs d'avenir pour Lausanne (Métamorphose, Axes forts, piscine et patinoire de Malley).

Lausanne vit une période charnière et particulièrement enthousiasmante de son développement. La Ville doit s'assurer que ce dynamisme reste un atout. Ces efforts vont se poursuivre dans les années à venir.

Contraction des recettes fiscales

Il s'agit de consolider les instruments de gestion financière mis en place et reconnus à l'extérieur, notamment par l'IDHEAP qui classe Lausanne en tête des cités suisses dans ce domaine, avec un indicateur évalué à 5.88 sur 6. Cela s'avère d'autant plus important que les recettes fiscales ont continué de se contracter en 2015, à CHF 519.0 millions, contre CHF 529.4 millions aux comptes 2014. Cette évolution n'est pas sans inquiéter la Municipalité.

Dans le détail, le produit de l'impôt des entreprises s'est inscrit en 2015 à 96.7 millions de francs, en retrait de CHF 15.7 millions par rapport aux comptes 2014. Ce résultat décevant souligne la relative difficulté que traverse l'économie suisse et s'explique en partie par la force du franc. L'exercice 2015 a par contre été plus réjouissant dans le domaine de la fiscalité des personnes physiques, dont le rendement global a atteint CHF 357.2 millions, en amélioration de CHF 5.5 millions par rapport à l'exercice 2014.

Stabilisation de la dette

En 2015, le niveau atteint par l'autofinancement a permis d'assumer sans recours à l'emprunt les investissements nets, qui se sont montés à CHF 97.5 millions (investissements bruts : CHF 116.2 millions). Parmi les postes les plus importants, Lausanne a investi CHF 40.0 millions pour les réseaux de fluides (eaux claires, eaux usées, gaz, électricité) et pour les travaux de voirie, CHF 7.9 millions pour les établissements scolaires, notamment à Béthusy, et CHF 5.7 millions pour la rénovation du réservoir d'eau du Calvaire.

L'excédent d'autofinancement a atteint CHF 86 millions en 2015. La dette nette de la Ville de Lausanne a reculé d'autant, à CHF 2'015.6 millions au 31 décembre. Sur l'ensemble de la législature écoulée, hors recapitalisation de la CPCL, la dette a pu être stabilisée.

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2015 :

COMPTES 2014	BUDGET 2015 (y c. crédits suppl.)		COMPTES 2015	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT		
			CHARGES	REVENUS
1'851'045'005.32	1'901'319'400	Total des charges	1'888'145'323.73	-13'174'076.27
1'855'491'687.84	1'880'807'700	Total des revenus		1'892'702'353.68 11'894'653.68
4'446'682.52	-20'511'700	Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	4'557'029.95	25'068'729.95
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS		
			DEPENSES	RECETTES
125'552'863.51	182'540'000	Total des dépenses	116'181'192.01	-66'358'807.99
		Reprise de la STEP par EPURA SA		22'833'841.15 22'833'841.15
15'876'822.93	38'468'000	Total des recettes		18'671'084.26 -19'796'915.74
109'676'040.58	144'072'000	Investissements nets	74'676'266.60	-69'395'733.40
		FINANCEMENT		
-109'676'040.58	-144'072'000	Investissements nets	74'676'266.60	-69'395'733.40
121'011'120.52	124'276'000	* Amortissements		125'818'775.11 1'542'775.11
-2'999'396.79	-24'660'900	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation		30'282'705.30 54'943'605.30
4'446'682.52	-20'511'700	* Reprise du résultat du compte de fonctionnement		4'557'029.95 25'068'729.95
12'782'365.67	-64'968'600	Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement	85'982'243.76	150'950'843.76
122'458'406.25	79'103'400	* Autofinancement du compte de fonctionnement	160'658'510.36	81'555'110.36

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2015

2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des revenus (+) ou des charges (-)
Budget initial	1'894'015'000.00	1'874'221'100.00	-19'793'900.00
Crédits supplémentaires	7'304'400.00	6'586'600.00	-717'800.00
Budget final	1'901'319'400.00	1'880'807'700.00	-20'511'700.00
Comptes 2015	1'888'145'323.73	1'892'702'353.68	4'557'029.95
Ecarts	-13'174'076.27	11'894'653.68	25'068'729.95
	-0.69%	0.63%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2015 s'établit comme suit :

	Comptes 2014	Budget 2015 + crédits sup- plémentaires	Comptes 2015	Ecarts (+/-) B15 - C15	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 CHARGES	1'851'045'005	1'901'319'400	1'888'145'324	-13'174'076	-0.69
30 Charges de personnel	562'353'270	576'019'400	571'632'510	-4'386'890	-0.76
31 Biens, services et marchandises	505'399'915	536'227'700	501'636'013	-34'591'687	-6.45
32 Intérêts passifs	66'819'301	68'550'000	65'747'554	-2'802'446	-4.09
33 Amortissements	140'903'825	141'834'500	144'197'624	2'363'124	1.67
35 Dédommagements à des collectivités publiques	294'878'173	297'292'000	290'173'097	-7'118'903	-2.39
36 Subventions accordées	89'937'516	90'917'600	88'650'481	-2'267'119	-2.49
38 Attributions aux réserves	20'149'594	8'561'600	68'556'960	59'995'360	700.75
39 Imputations internes	170'603'411	181'916'600	157'551'086	-24'365'514	-13.39
4 REVENUS	1'855'491'688	1'880'807'700	1'892'702'354	11'894'654	0.63
40 Impôts	529'369'909	538'550'000	519'013'828	-19'536'172	-3.63
41 Patentes, concessions	3'226'538	5'623'500	3'254'575	-2'368'926	-42.13
42 Revenus des biens	115'255'600	96'794'300	164'264'738	67'470'438	69.70
43 Taxes, ventes et prestations facturées	731'371'301	740'922'400	720'111'104	-20'811'296	-2.81
44 Part à des recettes sans affectation	7'772'322	6'000'000	6'074'643	74'643	1.24
45 Dédommagements de collectivités publiques	271'305'622	274'977'200	281'086'641	6'109'441	2.22
46 Subventions acquises	3'437'994	2'801'200	3'071'486	270'286	9.65
48 Prélèvements sur les réserves	23'148'991	33'222'500	38'274'255	5'051'755	15.21
49 Imputations internes	170'603'411	181'916'600	157'551'086	-24'365'514	-13.39
RESULTAT					
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	4'446'683	-20'511'700	4'557'030	25'068'730	

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES

- CHF 13.2 millions

30 Charges de personnel

- CHF 4.4 millions

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecarts (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Administration générale et culture	49'031'700	47'603'906.37	-1'427'793.63	-2.9
Sports, intégration et protection de la population	66'412'300	63'954'566.14	-2'457'733.86	-3.7
Logement et sécurité publique	109'536'100	105'558'228.70	-3'977'871.30	-3.6
Travaux	104'371'200	98'936'234.47	-5'434'965.53	-5.2
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	142'818'600	137'999'439.31	-4'819'160.69	-3.4
Finances et patrimoine vert	47'405'700	46'124'528.52	-1'281'171.48	-2.7
Services industriels	73'443'800	71'455'606.10	-1'988'193.90	-2.7
Sous-total	593'019'400	571'632'509.61	-21'386'890.39	-3.6
Correctif de la masse salariale	-17'000'000	0.00	17'000'000.00	-100.0
Total	576'019'400	571'632'509.61	-4'386'890.39	-0.8

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées d'un montant de CHF 17 millions ont été pleinement réalisées, puisque l'on enregistre encore une économie supplémentaire de quelque CHF 4.4 millions.

31 Biens, services et marchandises

- CHF 34.6 millions

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecarts (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	19'863'200	18'397'478.31	-1'465'721.69	-7.4
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, GAZ-CAD)	26'300'700	24'935'379.59	-1'365'320.41	-5.2
Marchandises	19'894'900	18'573'945.77	-1'320'954.23	-6.6
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	41'798'400	38'061'098.22	-3'737'301.78	-8.9
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	44'540'500	43'132'854.41	-1'407'645.59	-3.2
Honoraires et prestations de services	117'206'900	114'721'894.95	-2'485'005.05	-2.1
Autres dépenses en biens, services et marchandises	58'709'100	67'560'920.81	8'851'820.81	15.1
Sous-total	328'313'700	325'383'572.06	-2'930'127.94	-0.9
Achats d'énergie par les SiL (SEL, GAZ-CAD)	207'914'000	176'252'440.51	-31'661'559.49	-15.2
Total	536'227'700	501'636'012.57	-34'591'687.43	-6.5

Aux Services industriels, les achats d'énergie sont restés en-dessous du budget de CHF 31.7 millions ; cette différence provient du Service du gaz et du chauffage à distance où l'on constate une diminution de CHF 28.6 millions des achats de gaz due principalement à la baisse du prix du gaz et une diminution des

achats d'électricité de CHF 3.1 millions. Ces variations ont été répercutées au niveau des ventes (voir chapitre 43).

Au Service financier, une provision de CHF 12 millions pour risque dans le domaine du multimedia a été constituée, dans le but de faire face aux défis qui se matérialisent dans ce domaine (SIMA et LFO) compte tenu du contexte très concurrentiel et des risques estimés.

Les économies de charges mentionnées dans le tableau ci-dessus résultent d'une multitude de montants répartis dans les divers services de l'administration et illustrent la maîtrise des charges dans ce domaine.

Toutefois, sous le poste « Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier) », les mouvements suivants peuvent être relevés : au Service du gaz, une baisse de CHF 1.4 million due à des raccordements « clé en main » et des travaux de remplacements de compteurs moins nombreux que prévu et, au Service de l'électricité, une baisse de CHF 0.8 million suite à des reports de travaux., notamment d'entretien de l'usine de production de Lavey.

32 Intérêts passifs

- CHF 2.8 millions

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecart (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	68'500'000.00	65'747'356.56	-2'752'643.44	-4.0
Autres intérêts passifs	50'000.00	197.08	-49'802.92	-99.6
Total	68'550'000.00	65'747'553.64	-2'802'446.36	-4.1

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgétisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie.

33 Amortissements

+ CHF 2.4 millions

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecart (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	11'000'000	8'430'238.92	-2'569'761.08	-23.4
Autres pertes, défalcons et moins-values	6'558'500	9'948'609.49	3'390'109.49	51.7
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	82'377'200	86'221'449.71	3'844'249.71	4.7
Amortissements du patrimoine administratif des SiL	41'898'800	39'597'325.40	-2'301'474.60	-5.5
Total	141'834'500	144'197'623.52	2'363'123.52	1.7

Les défalcons d'impôts (chiffre communiqué par l'Administration cantonale des impôts (ACI)) ont été moins importantes que prévu (- CHF 2.6 millions) et résultent de la fin du rattrapage de l'ACI lié aux personnes physiques.

S'agissant des autres pertes, défalcons et moins-values, la baisse continue de la qualité des débiteurs constatée ces dernières années est toujours d'actualité et l'important travail de rattrapage dans le traitement des actes de défaut de biens s'est poursuivi durant l'année 2015.

L'augmentation des amortissements du patrimoine administratif de la bourse communale s'explique par les mouvements suivants : à **eauservice**, par l'amortissement non budgété des dépenses 2015 du crédit relatif à la rénovation du réservoir du Calvaire (CHF 5.7 millions), montant compensé par un prélèvement d'un montant identique sur le fonds de réserve du Service, et par l'amortissement budgété mais non effectué pour le Musée Cantonal des Beaux-Arts (- CHF 1 million), compte tenu des retards pris par ce projet.

Aux Services industriels, la diminution s'explique principalement, au Service du gaz et du chauffage à distance et au Service du multimédia, par l'ajustement des amortissements aux dépenses effectives des crédits cadres (- CHF 2.3 millions).

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

- CHF 7.1 millions

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2015	2015	CHF	%
	CHF	CHF	CHF	
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	114'100'000	115'533'316.00	1'433'316.00	1.3
Facture sociale	105'000'000	102'050'930.00	-2'949'070.00	-2.8
Participation à des entreprises de transports	53'500'000	49'210'098.20	-4'289'901.80	-8.0
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	11'200'000	11'293'103.90	93'103.90	0.8
Réforme policière	8'400'000	7'529'091.00	-870'909.00	-10.4
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'500'000	2'341'378.25	-158'621.75	-6.3
Participation aux frais de la centrale d'alarme de de l'ECA (SSI)	140'000	140'000.00	0.00	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	1'007'500	867'886.50	-139'613.50	-13.9
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	674'600	667'605.00	-6'995.00	-1.0
Autres dédommagements	769'900	539'688.25	-230'211.75	-29.9
Total	297'292'000	290'173'097.10	-7'118'902.90	-2.4

S'agissant de l'ensemble constitué de la facture sociale (- CHF 2.9 millions) et de la contribution au fonds de péréquation intercommunal (+ CHF 1.4 million), il convient de préciser que, y compris les correctifs 2014 intervenus dans les comptes 2015, l'on aboutit globalement à une amélioration de CHF 9.7 millions nets par rapport au budget, les revenus y relatifs (figurant sous le chapitre 45) ayant dépassé les prévisions de quelque CHF 8.2 millions. Cet élément peut, a priori, constituer une bonne nouvelle, mais il signifie également un appauvrissement de la Ville relativement à d'autres communes.

Par ailleurs, on peut relever une économie globale de CHF 4.3 million pour la participation aux entreprises de transports publics par rapport au budget.

S'agissant des frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat, la baisse est due à la diminution du volume des impôts mis en compte.

Sous le poste « Autres dédommagements », la baisse provient, au Service des écoles primaires et secondaires, du budget partiellement dépensé (- CHF 0.2 million) pour la mise en oeuvre de l'art 63a de la Constitution vaudoise « Ecole à journée continue ».

36 Subventions accordées**- CHF 2.3 millions**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2015	2015	CHF	%
	CHF	CHF	CHF	%
Administration générale et culture	44'983'700	44'927'445.90	-56'254.10	-0.1
Sports, intégration et protection de la population	7'908'600	6'969'909.15	-938'690.85	-11.9
Logement et sécurité publique	2'558'100	1'975'653.47	-582'446.53	-22.8
Travaux	1'320'000	1'102'382.47	-217'617.53	-16.5
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	24'117'200	23'645'090.36	-472'109.64	-2.0
Finances et patrimoine vert	10'030'000	10'030'000.00	0.00	0.0
Total	90'917'600	88'650'481.35	-2'267'118.65	-2.5

A Sports, intégration et protection de la population, au Service des assurances sociales, les aides individuelles au logement ont été moins importantes que prévu (- CHF 0.8 million). Au Service des sports, le coût provisionné pour la manifestation « Champion » organisée par l'association de Feu et de Glace est compensé par une subvention moindre pour la couverture de déficit du Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM).

A Logement et sécurité publique, l'économie constatée provient principalement du Service du logement et des gérances où les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées CHF 0.6 million en dessous des prévisions.

A Travaux, la baisse s'explique par un excédent de subvention 2014 dans le cadre de la garantie de déficit de la société Parking Relais Lausannois S.A..

A Enfance, jeunesse et cohésion sociale, la diminution est principalement due à une baisse des subventions à des institutions (- CHF 0.3 million) et des aides individuelles (- CHF 0.1 million) au Service social.

38 Attributions aux réserves**+ CHF 60.0 millions**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2015	2015	CHF	%
	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de rénovation d'immeubles	0	40'000'000.00	40'000'000.00	-
Fonds de régularisation des loyers	67'500	103'302.50	35'802.50	53.0
Fonds de réserve général du SSL	0	470'571.79	470'571.79	-
Fonds de eauservice	2'548'800	17'796'412.58	15'247'612.58	598.2
Fonds des SiL	5'945'300	10'186'673.51	4'241'373.51	71.3
Total	8'561'600	68'556'960.38	59'995'360.38	700.7

A Logement et sécurité publique, au Service du logement et des gérances, une provision de CHF 40 millions pour l'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments du patrimoine financier de la Ville a été constituée. Celle-ci a été décidée dans le cadre du rapport-préavis N° 2015/50 relatif à la vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon et d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10.

A **eau**service, des attributions supplémentaires au Fonds de renouvellement de l'usine de Saint-Sulpice et au Fonds de réserve et de renouvellement « eau » ont été effectuées suite, d'une part, à un changement de méthode de comptabilisation des taxes de raccordement ; celles-ci étant dorénavant comptabilisées en revenu de fonctionnement (auparavant en recettes d'investissements) et, d'autre part, au résultat positif du service.

Enfin, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance et le Service de l'électricité ont procédé aux opérations réglementaires suivantes (écarts par rapport au budget) :

	<i>(en millions de CHF)</i>
• Fonds de péréquation du gaz	+2.0
• Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le CAD	+2.0
• Fonds de péréquation pour le financement de l'éclairage public	+0.6
• Fonds de péréquation pour la vente d'énergie électrique	+0.9
• Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey	-1.9
• Fonds de péréquation du Service de l'électricité	+0.4

39 *Imputations internes*
49

- CHF 24.4 millions

La diminution constatée dans ce chapitre est liée en grande partie aux économies faites par les services généraux aux Services industriels (- CHF 23 millions).

REVENUS**+ CHF 11.9 millions****40 Impôts****- CHF 19.5 millions**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015
	CHF	CHF	CHF
Total	529'369'909.14	538'550'000	519'013'827.75
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>351'712'098.19</u>	<u>362'000'000</u>	<u>357'184'455.75</u>
- sur le revenu	314'353'173.14	325'900'000	318'087'815.66
- sur la fortune	31'047'939.82	30'000'000	33'996'173.70
- perçu des étrangers	5'762'907.41	5'500'000	4'526'664.26
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	548'077.82	600'000	573'802.13
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>112'433'929.70</u>	<u>113'000'000</u>	<u>96'742'445.45</u>
Produit des autres impôts :	<u>65'223'881.25</u>	<u>63'550'000</u>	<u>65'086'926.55</u>
- foncier	32'860'038.40	32'600'000	32'342'872.30
- complémentaire sur les immeubles	4'220'222.00	4'600'000	5'027'736.00
- Droits de mutation sur les transf. imm.	8'428'370.45	8'500'000	8'943'912.70
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	13'880'149.80	12'000'000	13'168'590.65
- sur les divertissements	5'488'810.60	5'500'000	5'261'084.90
- sur les chiens	346'290.00	350'000	342'730.00

Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2015 a atteint CHF 357.2 millions, soit une diminution de CHF 4.8 millions (-1.3%) en comparaison du budget, et une amélioration de CHF 5.5 millions (+1.6%) par rapport aux comptes 2014. L'essentiel de la diminution de l'impôt sur le revenu par rapport au budget provient de l'impôt à la source pour environ CHF 12 millions et résultent, d'une part, de la situation conjoncturelle et, d'autre part, de la fin du rattrapage opéré par l'ACI. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de l'imposition au rôle ordinaire de CHF 2.8 millions. L'impôt sur la fortune a dépassé quant à lui le budget de CHF 4 millions (+13.3%).

Au 31 décembre 2015, l'ACI déclarait que 99.98% des contribuables lausannois étaient taxés pour 2010, 99.78% pour 2011, 99.42% pour 2012, 97.72% pour 2013 et 76.31% pour 2014.

Les impôts comptabilisés en 2015 correspondent aux acomptes facturés (ainsi que les impôts source) pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2014 (chiffres en millions de CHF) :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
2006 et antérieurs	1.0	0.9
2007	0.7	0.3
2008	1.0	0.7

2009	0.2	2.3
2010	2.2	1.4
2011	2.7	4.6
2012	4.6	17.2
2013	16.6	30.2
2014	34.3	294.1
2015	<u>293.9</u>	<u>0.0</u>
	<u>357.2</u>	<u>351.7</u>

Personnes morales

La baisse de CHF 15.7 millions par rapport aux comptes 2014 et de CHF 16.3 millions par rapport au budget est dû à une conjoncture difficile. Les effets du franc fort ont péjoré les résultats de certaines grosses sociétés qui ont demandé une baisse de leurs acomptes 2015.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2014 et en 2015 (chiffres en millions de CHF) :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
2009 et antérieurs	0.9	0.7
2010	0.6	0.3
2011	0.5	0.1
2012	0.9	1.9
2013	1.2	11.9
2014	2.3	95.7
2015	89.2	1.8
2016	<u>1.1</u>	<u>0.0</u>
	<u>96.7</u>	<u>112.4</u>

Autres impôts

L'impôt sur les successions et les donations est inférieur de CHF 0.7 million par rapport aux comptes 2014, mais présente un excédent de revenus de près de CHF 1.2 million par rapport au budget.

41 Patentes, concessions

- CHF 2.4 millions

	<u>Budget 2015</u>	<u>Comptes 2015</u>	<u>Ecart (+/-)</u>	
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>%</u>
Patentes, concessions	5'623'500	3'254'574.50	-2'368'925.50	-42.1

L'importante insuffisance de revenus est due à la taxe sur les équipements communautaires au Service d'urbanisme (- CHF 2.6 millions), en effet, les revenus y relatifs se matérialiseront en fonction de l'entrée en force des futurs plans partiels d'affectation (PPA). Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation des taxes et émoluments liées à la hausse des permis de construire.

42 Revenus des biens**+ CHF 67.5 millions**

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecart (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	21'033'900	20'974'103.30	-59'796.70	-0.3
Revenu des immeubles du patrimoine financier	33'284'000	33'538'377.49	254'377.49	0.8
Revenu des biens du patrimoine administratif	39'244'100	40'195'821.23	951'721.23	2.4
Autres revenus	3'232'300	69'556'435.74	66'324'135.74	2051.9
Total	96'794'300	164'264'737.76	67'470'437.76	69.7

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations », au Service financier, deux éléments significatifs sont à relever : les intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales (chiffres communiqués par l'ACI) supérieurs aux prévisions (+ CHF 1.8 million) et le dividende provenant de Gaznat inférieur au budget de CHF 2 millions.

Sous le poste « Autres revenus », l'importante augmentation de CHF 66.3 millions s'explique, d'une part, au Service du logement et des gérances, par la réalisation d'une plus-value de CHF 56.7 millions suite à la vente à l'Etat de Vaud du Palais de justice de Montbenon et d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10 (rapport-préavis N° 2015/50) et, d'autre part, aux Services industriels, au Service du gaz et du chauffage à distance, par la comptabilisation de produits extraordinaires (CHF 4.7 millions) résultant de décomptes définitifs et des charges fixes des achats de gaz de 2013 et de 2014 à Gaznat.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**- CHF 20.8 millions**

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecart (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Taxes, redevances et prestations de services	282'923'000	280'842'194.07	-2'080'805.93	-0.7
Ventes diverses (hors SEL, GAZ-CAD)	63'286'800	62'537'707.64	-749'092.36	-1.2
Frais facturés à des tiers, remboursements	13'064'300	16'848'014.34	3'783'714.34	29.0
Amendes	28'550'000	28'116'899.48	-433'100.52	-1.5
Autres contributions	24'968'700	28'169'051.38	3'200'351.38	12.8
Sous-total	412'792'800	416'513'866.91	3'721'066.91	0.9
Ventes d'énergie des SiL (SEL, GAZ-CAD)	328'129'600	303'597'236.78	-24'532'363.22	-7.5
Total	740'922'400	720'111'103.69	-20'811'296.31	-2.8

Aux Services industriels, les ventes d'énergie ont enregistré une forte baisse de CHF 24.5 millions résultant principalement, au Service du gaz et du chauffage à distance, de quantités de gaz vendues plus faibles que prévu et de baisses des tarifs (- CHF 23.4 millions). Quant au Service de l'électricité, il enregistre une légère baisse de CHF 1.1 million. Ces chiffres sont à mettre en relation avec les achats d'énergie (voir chapitre 31). Sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services », la diminution résulte de plusieurs éléments :

(en millions de CHF)

- Au Corps de police, report de la facturation de nouvelles prestations -3.9
- A **eauservice**, facturation des taxes des taxes de raccordements en revenus de fonctionnement (auparavant en recettes d'investissements) +8.4

- Au Service financier, facturation de prestations de l'administration communale aux SiL, à Assainissement et à eauservice – valorisation des coûts complets +4.7
- A Assainissement, baisse des recettes liées à la gestion des déchets (taxes de base et proportionnelles), facturation à TRIDEL -2.6
- Au Service achat et logistique Ville, refacturation revue des coûts entre les différents services-clients -2.1
- Aux SiL, au Service du multimédia, diminution des revenus due à des baisses de tarifs télécom -3.4

Sous le poste « Frais facturés à des tiers, remboursements », il est à relever l'augmentation, au Service d'accueil de jour de l'enfance, des remboursements de subventions des garderies privées subventionnées (+ CHF 1.2 million).

Sous le poste « Autres contributions », l'augmentation est due, au Service du gaz et du chauffage à distance, au remboursement de la taxe CO₂ par l'Administration fédérale des douanes (+ CHF 2.2 millions) et, au Service financier, à l'augmentation des émoluments administratifs facturés dans le cadre des procédures du Contentieux (+ CHF 1.5 million).

44 Part à des recettes sans affectation

+ CHF 0.1 million

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecart (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	6'000'000	6'074'642.50	74'642.50	1.2

Cette rubrique n'amène pas de commentaire particulier.

45 *Dédommagements de collectivités publiques*

+ CHF 6.1 millions

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecart (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	178'600'000	186'835'662.00	8'235'662.00	4.6
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'128'000	1'124'350.10	-3'649.90	-0.3
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'457'100	8'277'322.55	-179'777.45	-2.1
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'342'900	2'491'832.93	148'932.93	6.4
Participation cantonale à l'aide au logement	900'000	514'757.00	-385'243.00	-42.8
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles et allocations familiales	2'323'300	3'264'537.80	941'237.80	40.5
Participations diverses aux charges du Service social	28'477'100	27'168'840.90	-1'308'259.10	-4.6
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'702'700	11'688'599.22	-14'100.78	-0.1
Participations diverses aux frais des Emplois temporaires subventionnés (ETSL)	7'063'200	6'732'488.40	-330'711.60	-4.7
Contribution selon la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	8'323'400	8'056'427.00	-266'973.00	-3.2
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	18'681'400	18'052'114.80	-629'285.20	-3.4
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	4'842'100	4'796'812.35	-45'287.65	-0.9
Autres dédommagements	2'136'000	2'082'895.55	-53'104.45	-2.5
Total	274'977'200	281'086'640.60	6'109'440.60	2.2

Relevons ici que, s'agissant de la péréquation intercommunale, compte tenu des résultats définitifs de 2014 enregistrés dans l'exercice 2015, le retour du fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques ont été supérieurs aux prévisions de quelque CHF 6.8 millions.

Au Service des assurances sociales, l'augmentation de la participation cantonale est due à une nouvelle répartition du subventionnement des partenaires du Service des assurances sociales de l'Etat de Vaud.

Au Service social, la diminution du nombre de dossiers RI a entraîné une baisse de la subvention cantonale.

46 Subventions acquises**+ CHF 0.3 million**

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecarts (+/-)	
	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts	400'000	469'152.27	69'152.27	17.3
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	835'700	793'170.00	-42'530.00	-5.1
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	173'000	266'760.00	93'760.00	54.2
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	943'000	946'351.50	3'351.50	0.4
Subventions de l'Etat du Valais relatives aux protections contre les chutes de pierres au barrage de Lavey	90'000	70'370.37	-19'629.63	-21.8
Subventions de l'Etat relatives à un projet d'échanges d'informations dans le cadre du contrôle des habitants	185'500	80'000.00	-105'500.00	-56.9
Autres subventions	174'000	445'682.10	271'682.10	156.1
Total	2'801'200	3'071'486.24	270'286.24	9.6

Au Service des parcs et domaines, l'augmentation est due à des subventions supplémentaires versées par l'Etat de Vaud pour des travaux réalisés en faveur de la biodiversité en forêt et pour des travaux de protection effectués suite à des glissements de terrain.

Les subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme sont liées aux conventions de financement signées avec le Canton. Dans le cadre des activités du Bureau lausannois pour les immigrés certains projets subventionnés n'ont pas abouti et les subventions y relatives n'ont pas été perçues.

Aux Services industriels, les subventions de l'Etat du Valais relatives aux protections de la prise d'eau contre les chutes de pierres au barrage de Lavey ont été ajustées aux travaux effectivement réalisés.

Au Service d'organisation et d'informatique, le projet d'harmonisation des échanges Canton-Communes sur les données du Contrôle des habitants (eCH20) n'a pas pu être finalisé en 2015 et la subvention cantonale sera perçue en 2016.

Sous le poste « Autres subventions », les participations du Canton pour les coûts d'entretien des routes cantonales en traversée de localité au Service des routes et de la mobilité et pour le réseau eau incendie, à eauservice, ont été supérieures aux prévisions.

48 *Prélèvements sur les réserves*

+ CHF 5.1 millions

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2015	2015	CHF	%
	CHF	CHF	CHF	
Fonds de péréquation de la STEP	1'596'100	1'203'925.94	-392'174.06	-24.6
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	1'063'900	984'774.69	-79'125.31	-7.4
Fonds de ea uservice	0	10'649'595.45	10'649'595.45	-
Fonds de réserve générale du SSL	69'000	70'250.00	1'250.00	1.8
Provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	354'700	355'798.10	1'098.10	0.3
Fonds des SiL	29'721'100	23'838'021.65	-5'883'078.35	-19.8
Provision générale pour risques TVA	0	754'100.00	754'100.00	-
Provision pour les Datacenters (SOI)	417'700	417'789.25	89.25	0.0
Total	33'222'500	38'274'255.08	5'051'755.08	15.2

Les résultats d'exploitation des unités budgétaires du Service d'assainissement liées à l'épuration des eaux ont entraîné un recours moindre que prévu au Fonds de péréquation de la STEP.

A **ea**uservice, le préavis relatif à la rénovation du réservoir du Calvaire prévoit que l'intégralité des dépenses d'investissements soient financées par le Fonds de réserve et de renouvellement du service. Un montant non budgété de CHF 5.7 millions a donc été prélevé sur le fonds correspondant à l'amortissement des dépenses d'investissements 2015 et un de CHF 4.8 millions pour les amortissements des crédits-cadres.

Au Service financier la provision constituée en 2012 pour risques TVA suite aux contrôles effectués dans les services assujettis a été dissoute.

Enfin, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance, le Service de l'électricité et le Service du multimedia ont procédé aux opérations suivantes (écarts par rapport au budget) :

(en millions de CHF)

- Fonds de réserve et de renouvellement du gaz -1.0
- Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement du gaz +2.8
- Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le CAD +1.3
- Fonds de réserve et de renouvellement du CAD -2.2
- Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité -1.0
- Fonds de péréquation pour la vente d'énergie électrique -2.0
- Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey -2.0
- Fonds de réserve et de renouvellement du multimedia -0.6
- Fonds de péréquation pour le multimedia -1.1

2.2 *Plan structurel d'amélioration financière*

En 2011, la Municipalité a décidé d'un plan structurel d'amélioration financière (PSAF) visant à recouvrer l'équilibre budgétaire communal de manière pérenne en identifiant des mesures pour un montant de CHF 40 millions.

Les premières mesures ont été intégrées dans le cadre de l'élaboration budgétaire 2013 et sont montées en puissance dans le cadre du budget 2014 pour atteindre un montant de CHF 39.9 millions, intégrant les amendements du Conseil communal. Au bouclage des comptes 2014, CHF 33.7 millions ont été réalisés, l'écart de CHF 6 millions était principalement à mettre en lien avec des mesures reportées en 2015.

Au bouclage des comptes 2015, la situation est la suivante :

(en millions de CHF)	Objectif	Réalisées aux C2015	Ecart	Taux réalisation en %
Total Mesures PSAF	39.9	38.2	-1.7	96%

A la lumière de ce qui précède, il est aisé de constater que l'objectif initialement fixé a été atteint à raison de 96%. L'impact supplémentaire des mesures par rapport à l'exercice 2014 s'élève à CHF 4.5 millions.

L'objectif financier visé par la Municipalité est ainsi globalement atteint à fin 2015. Le principal écart étant à mettre en lien avec la taxe sur les équipements communautaires qui évoluera en fonction de l'entrée en force des futurs PPA. En outre, il y a lieu de souligner qu'un montant de CHF 1.3 million en lien avec la fin de la contribution « Romande Energie Commerce » portera effet à partir de l'année 2016. En prenant en considération cet élément, le montant total réalisé dans le cadre du PSAF s'élèvera à CHF 39.5 millions, soit un taux de réalisation de 99%.

La Municipalité se réjouit d'avoir atteint ses objectifs, car il est utile de rappeler que sans l'identification du déficit structurel par le biais de la planification financière, l'implémentation des nouveaux outils de gestion financière et surtout l'identification et la mise en œuvre des mesures liées au PSAF, les résultats annuels présentés par la Ville auraient été déficitaires, comme le démontre le tableau ci-dessous :

	<i>en millions de CHF</i>		
	2013	2014	2015
Résultat publié (+ excédent / - déficit)	3.7	4.4	4.6
Mesures PSAF réalisées aux comptes	19	33.7	38.2
Résultat hors mesures PSAF (+ excédent / - déficit)	-15.3	-29.3	-33.6

De manière cumulée à fin 2015, les effets liés aux mesures PSAF se sont élevés à près de CHF 100 millions depuis le début de la législature. En prenant compte de l'année 2016, le PSAF aura permis de contenir l'évolution des charges nettes de la Ville de près de CHF 130 millions sur l'ensemble de la législature 2011-2016.

A la lumière de ce qui précède, il est aisé de constater que les différentes mesures introduites par la Municipalité étaient nécessaires et ont porté leurs fruits durant la présente législature. Cet état de fait est également mis en exergue par l'IDHEAP qui mène des études et comparaisons sur les finances cantonales et communales.

La Ville de Lausanne a amélioré sa note finale (indice synthétique) à 5.68 sur 6 (5.55 en 2013) et se place en quatrième position (derrière Schaffhouse 5.76, Coire et Delémont 5.74 et Lucerne 5.72). Cet indice synthétique est composé d'indicateurs permettant de quantifier la santé financière d'une collectivité (indicateur évalué à 5.50 sur 6) ainsi que la qualité de la gestion financière (indicateur évalué à 5.88 sur 6) pour laquelle Lausanne se positionne en tête du classement. La note attribuée par l'IDHEAP souligne de manière particulièrement marquée l'efficacité des mesures mises en œuvre par la Municipalité tout au long de la présente législature dans le domaine de la gestion financière.

Bien que la gouvernance financière de notre Ville ait été améliorée, il est cependant essentiel de souligner que la situation financière demeure fragile.

La prochaine législature sera en outre également marquée par différents défis et risques qui impliqueront inmanquablement une érosion des recettes, notamment en lien avec les marges des réseaux (marge des SiL qui fait l'objet de contrôles systématiques de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom), situation d'ALPIQ, LFO S.A., etc.), ainsi qu'avec des risques importants à moyen terme en matière de fiscalité des entreprises (RIE III fédérale) bien que le coût de la réforme au niveau cantonal et les négociations qui ont suivi ont permis d'en atténuer les coûts. En outre, la concentration de plusieurs projets ambitieux pour le rayonnement et le développement de notre Ville (Métamorphose, Axes forts, patinoire et piscine de Malley, Equitas, thématiques prioritaires de la Municipalité) nécessiteront un suivi particulier afin d'en assurer la réalisation et le financement.

Le maintien d'une gestion proactive et prudente de la part de la Municipalité, tel qu'effectué tout au long de la législature 2011-2016, demeure dès lors une priorité.

2.3 *Compte des investissements du patrimoine administratif*

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	101'553'402.00	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	8'001'972.82	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		220'769.64
Prêts et participations permanentes		452'621.00
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	6'625'817.19	
Subventions et recettes pour investissements		17'546'811.21
Recettes pour investissements - Reprise de la STEP par EPURA S.A.		22'833'841.15
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		450'882.41
Investissements nets		74'676'266.60
Sous-total	<u>116'181'192.01</u>	<u>116'181'192.01</u>
FINANCEMENT		
Investissements nets	74'676'266.60	
Amortissement du patrimoine administratif		125'818'775.11
Reprise de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement		4'557'029.95
Augmentation des provisions		30'282'705.30
Excédent d'autofinancement	85'982'243.76	
	<u>160'658'510.36</u>	<u>160'658'510.36</u>

Les investissements du patrimoine administratif se sont élevés à CHF 116.2 millions au brut (CHF 97 millions au net, en faisant abstraction de la reprise des installations de la STEP par EPURA S.A. pour CHF 23 millions). Ceci s'explique par des décalages de projets ou des dépenses annuelles inférieures au plan.

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à un montant de CHF 160.7 millions (CHF 104 millions sans la vente des immeubles à l'Etat) et permet de couvrir l'intégralité des investissements de la Ville. Les dépenses d'investissements de ces prochaines années demeureront cependant très élevées. Pour mémoire le budget 2016 prévoit des dépenses de CHF 153 millions et la moyenne des dépenses d'investissements planifiées sur la période 2017 à 2021 s'élève à CHF 172 millions par année environ, compte tenu du projet Métamorphose notamment.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2015 :

	Dépenses 2015	Tranche annuelle budgétisée
	<i>(en millions de CHF)</i>	
<u>Administration générale et culture</u>		
Evolution RECOLTE 2013-2017	2.3	1.8
<u>Sports, intégration et protection de la population</u>		
Stade Olympique de la Pontaise	1.1	0.9
Centre sportif de Pierre-de-Plan – Centre omnisports de Grand-Vennes	1.2	0.8
Centre lausannois d'aviron - rénovation	1.4	1.3
<u>Logement et sécurité publique</u>		
Remplacement du Système d'aide à l'engagement de la centrale d'alarme et d'engagement du Corps de police	1.2	1.9
<u>Travaux</u>		
Aménagement de la place de la Sallaz	1.3	2.8
Rénovation et extension de la voirie	4.8	5.6
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	1.7	1.0
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	5.1	6.3
Rénovation du réservoir du Calvaire	5.7	4.2
PALM – Réalisation de mesures de mobilité douce	3.5	2.1
<u>Enfance, jeunesse et cohésion sociale</u>		
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires – 4 ^e étape	1.7	1.9
Groupe scolaire de Béthusy : constr. d'une salle de gymnastique et d'un APEMS	2.1	2.6
Rentré scolaire 2015 – construction de trois pavillons modulaires durables	4.1	2.0
<u>Services industriels</u>		
Remplacements et extensions ordinaires	16.6	20.5
Construction d'une chaudière à eau surchauffée à l'usine de Pierre-de-Plan	2.3	4.0
Renouvellement du réseau de distribution électrique (1 ^{ère} et 2 ^e phase)	3.2	4.4
Renouvellement du réseau de distribution électrique (3 ^e phase)	8.6	10.7
Plan lumière Lausanne	1.2	2.5
Rénovation du poste électrique de Romanel-sur-Lausanne	1.9	2.4
<u>Métamorphose</u>		
Déplacement de la route de Romanel	1.1	4.0
Construction d'une chaudière à eau surchauffée à l'usine de Pierre-de-Plan	1.9	1.7

2.4 Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2015, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015	Variation
Dette brute	2'587.9	2'484.4	- 103.5
Endettement net	2'101.5	2'015.6	- 85.9

Rappelons que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards. Il est à relever ici que l'endettement net diminue pour la troisième année consécutive (- CHF 12.7 millions en 2014 et - CHF 35.2 millions en 2013).

S'agissant de la dette brute, la réduction s'explique par :

- la vente d'immeubles à l'Etat (CHF 64 millions) ;
- la reprise des installations de la STEP par EPURA S.A. (CHF 23 millions) ;
- la gestion financière de la Municipalité et les variations bilancielle pour le solde.

La situation actuelle résulte des différentes mesures qui ont été mises en œuvre depuis l'année 2012 par la Municipalité afin d'améliorer durablement la situation financière de la Ville.

2.5 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser **CHF 149'102'955.84**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'ACI, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2015 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2015 mais non encore encaissés au 31 décembre 2015.

115 Débiteurs **CHF 198'755'054.78**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2015.

122 Prêts **CHF 24'000'001.00**

Selon la teneur des conclusions du rapport-préavis N° 2012/27 relatif au déploiement d'un réseau en fibre optique sur le territoire communal, ce poste enregistre le deuxième des six versements de CHF 6 millions de LFO S.A. pour le remboursement de la dette.

123 Immeubles **CHF 330'085'671.95**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2014 (+ CHF 1.1 million) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2015.

13 Actifs transitoires **CHF 57'634'093.98**

Sont compris dans cette position, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2015 encaissés au début 2016.

Patrimoine administratif **CHF 1'298'286'963.75**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de CHF) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2015		1'349'423
Investissements bruts		116'181
Transfert du patrimoine financier (forêt)		7
		1'465'611
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements	41'505	
– Amortissements	125'819	167'324
Solde au 31 décembre 2015		1'298'287

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

14 Investissements du patrimoine administratif **CHF 1'161'886'821.61**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

15 Prêts et participations permanentes **CHF 111'048'970.56**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

Rappelons que la participation dans EOS Holding S.A. est comptabilisée à la valeur nominale (CHF 67'199'700.00). La valorisation de cette participation sur la base de la valeur substantielle de la société aboutissait à fin 2015 à CHF 301.5 millions. EOS Holding S.A. n'est pas cotée à la bourse.

La participation dans Romande Energie Holding S.A. est également comptabilisée à la valeur nominale (CHF 411'850.00). La valorisation de cette participation sur la base de la valeur substantielle, aboutissait à fin 2014, à CHF 25.3 millions, les données au 31 décembre n'étant pas disponibles au moment de la rédaction du préavis. La valeur boursière de la participation dans Romande Energie Holding S.A. au 31 décembre 2015 est quant à elle de CHF 15.8 millions.

16 Subventions d'investissements **CHF 16'916'874.35**

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

17 Autres dépenses à amortir **CHF 17'932'422.23**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 « Investissements » ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

19 Découvert **CHF 991'350'750.61**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de CHF) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2015	995'908
Excédent de revenus du compte de fonctionnement de 2015	-4'557
Etat au 31 décembre 2015	991'351

Un potentiel de réserve latente existe également sur les immeubles du patrimoine financier qui figurent actuellement au bilan pour CHF 330 millions (voir chapitre 123 du bilan). Un travail d'estimation à la valeur de marché est actuellement en cours et permettra prochainement de chiffrer la réserve latente. Ici aussi, les bases légales ne permettent pour l'instant pas une revalorisation.

PASSIF**21 Dettes à court terme** **CHF 356'500'000.00**

Cette position englobe l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois. CHF 350 millions concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts et donc non exposés à un risque de variation de taux d'intérêts.

22 Dettes à moyen et à long termes **CHF 2'127'892'500.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2015, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunts effectués			
Emprunt public	100'000'000	0.6250	2015 - 2030
Total	100'000'000		
Remboursements			
Emprunt privé	100'000'000	3.1600	2005 - 2015
Emprunt privé	50'000'000	3.1600	2005 - 2015
Emprunt privé	50'000'000	1.8650	2010 - 2020 1)
Emprunt privé	40'000'000	1.9750	2010 - 2020 1)
Amortissement financier	5'000		
Total	240'005'000		
Variation des emprunts à long terme	-140'005'000		
1) Emprunt à taux flottant 5 ans combiné avec un swap de taux 10 ans			

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique **CHF 33'111'924.16**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

24 Provisions **CHF 99'601'302.91**

L'augmentation de ce poste s'explique par la constitution d'une nouvelle provision de CHF 12 millions pour risques dans le domaine du multimédia, qui se trouve dans une étape charnière de son développement, compte tenu de la forte concurrence et des risques émergeant dans ce domaine.

25 Passifs transitoires **CHF 117'401'807.75**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2015 ou des recettes perçues d'avance.

28 Fonds de renouvellement et réserve **CHF 235'285'899.13**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Les mouvements significatifs enregistrés sous ce poste (+ CHF 30.3 millions) sont, à Logement et sécurité publique, au Service du logement et des gérances, où une provision de CHF 40 millions pour l'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments du patrimoine financier de la Ville a été constituée. Les prélèvements nets des Services industriels (- CHF 13.7 millions) et, à **ea**uservice, l'attribution nette de CHF 7.1 millions dont CHF 10.4 millions pour le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint Sulpice.

3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2016/30 de la Municipalité, du 7 avril 2016 ;

où le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2015 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2016/30, du 7 avril 2016.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Simon Affolter

Annexes : Bilan général
Annexe au bilan